

Réponse à la question orale de Mme Nikolic

Madame la conseillère,

Je n'ai pas reçu de réponse écrite au courrier que j'ai adressé. Le Chef de Corps lui-même n'a pas été contacté par la Direction Générale du TEC en réponse. Il a lui-même établi des contacts avec la Direction locale de Liège afin de réaffirmer l'importance du respect de la procédure mise en œuvre entre ses services et le TEC.

Un protocole entre les zones de Police, le Corps d'intervention de la Police fédérale et les TEC appelé « sécuritec » a été signé en janvier 2021 afin d'effectuer des actions de prévention et de répression dans les bus du TEC Liège.

Il prévoit notamment ceci : Les bus sont équipés d'un bouton d'alerte, une ligne directe entre le dispatch des TEC et le centre de gestion des événements de la Police de Liège leur est exclusivement dédié, une priorité donnée lors d'un appel par cette ligne à intervention de l'équipage de police le plus proche.

Il semblerait que dans le cas qui nous occupe, cette procédure n'ai pas été respectée, ce qui est extrêmement dérangent dans la mesure où, quand elle est appliquée, elle fonctionne très bien et elle débouche sur les arrestations des agresseurs.